

Groupe Gironde Avenir
Postes : 3540 - 5787

Monsieur **Michel DELPUECH**
Préfet de la Région Aquitaine
Préfet de la Gironde
Préfecture de la Gironde
Esplanade Charles de Gaulle
33077 BORDEAUX CEDEX

Bordeaux, le 07 octobre 2013

Monsieur le Préfet,

Le vendredi 4 octobre 2013 vous avez présenté à l'assemblée départementale de la Gironde, le projet de redécoupage des cantons en GIRONDE élaboré par vos services en coordination avec le bureau des élections, au Cabinet de Monsieur le Ministre de l'Intérieur.

Ce projet de découpage, qui a été adopté à une forte majorité par les élus socialistes du Département, est en total décalage avec la cohérence territoriale de l'ENTRE-DEUX-MERS et de notre SUD-GIRONDE.

Depuis 2006, lorsque votre prédécesseur, le Préfet Francis IDRAC est venu mobiliser les élus de l'arrondissement de LANGON sur l'intérêt d'un schéma de cohérence territoriale, les élus travaillent à cette tâche. Le SCOT du SUD-GIRONDE est porté par un syndicat mixte au sein duquel nous sommes l'un et l'autre Vice-Présidents. Nous avons reçu depuis 2006 le soutien de tous les Sous-Préfets de l'Arrondissement et celui de tous les Préfets.

Lors du projet de loi sur la réforme territoriale, c'est bien volontiers que l'un et l'autre, nous avons rejoint les rangs de la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) afin de participer activement à l'élaboration du SDCI (Schéma Départemental de Coopération Intercommunale), dans l'intérêt du territoire.

Nous étions d'accord ou non, mais nous avons toujours eu une oreille attentive à la fois du Préfet et du Sous-Préfet.

Aujourd'hui, alors que nous débattons depuis 2006 sur l'organisation de notre territoire et les coopérations à mettre en œuvre en son sein, voilà que vous présentez à l'assemblée départementale un découpage cantonal en parfaite incohérence avec tous nos travaux.

Pour élaborer cette carte aucune des instances citées plus haut n'ont été consultées : ni le Syndicat Mixte qui porte le SCOT, ni la CDCI.

Force est de constater que l'Etat consulte quand ça l'arrange.

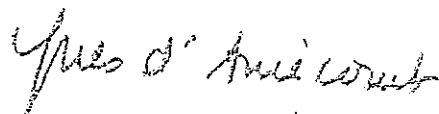
Nous déduisons de cette non-consultation, que ce découpage n'a ni l'objectif de la cohérence territoriale, ni celui de favoriser la coopération intercommunale.

Aussi, Monsieur le Préfet, nous avons l'honneur de vous informer de notre démission de la Vice-Présidence du SCOT du SUD GIRONDE et de vous présenter notre démission de la CDCI.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de nos plus respectueuses salutations.



Jean-Pierre Baillé



Yves d'Amécourt